C'est officiel : vos charges en électricité vont être X par 2 ou 3 et même +

L'heure d'imaginer des surfaces solaires en AUTOCONSOMMATION devient une nécessité absolue...

Vos charges en électricité vont être multipliées par 2 ou 3..., voire plus lors du renouvellement de votre contrat avec votre fournisseur.

C'est désormais une certitude.

Lire le communiqué de la CRE (Commission de Régulation de l'Energie) :

Cliquez ici "OFFICIEL : les prix d'achat d'électricité pour les professionnels en 2023"

Pour évaluer l'impact financier sur votre site d'exploitation, **profitez** d'une étude gracieuse complète* en vue d'une installation en AUTOCONSOMMATION (logiciel non commercial mis au point par l'Institut National de l'Energie Solaire).

Nous vous dirons:

- Si oui ou non l'installation d'une centrale solaire neuve est utile.
- En option vente directe d'électricité à EDF ou en autoconsommation,
- En pleine propriété ou en location,
- Avec ou sans stockage d'électricité, virtuel ou physique,
- Les modalités de mise en œuvre sur abris/parkings-ombrières, au sol, bâtiments récents, neufs, à rénover/désamianter...

LE CAS ECHEANT, NOUS VOUS DONNERONS DES IDEES DE CREATION DE SURFACES PHOTOVOLTAÏQUES SUR VOTRE SITE D'ACTIVITE, SELON VOS ESPACES ACTUELS DISPONIBLES.

Même si vous pensez « qu'il n'y a pas d'urgence », parce que votre contrat est en cours avec votre fournisseur actuel, vous devrez assurément subir les futures hausses lors de la révision.

La sagesse consiste à savoir vite ce que vous aurez à payer après révision de ce contrat, et calibrer dès maintenant l'installation solaire à prévoir pour amortir et non subir cette future révision tarifaire.

Vous êtes un cas unique* :
POUR UNE ETUDE "AUTOCONSOMMATION" OFFERTE,
cliquez ici

*Offre réservée aux exploitations justifiant d'une charge annuelle en électricité supérieure à 10 000 €HT en 2021.

QUI SOMMES-NOUS?

EXCELNERGY-PARTNER à Aix en Provence, cabinet de conseils, ingénierie et expertise en solutions solaires est reconnu pour sa créativité. Il permet de maximiser la valorisation et le rendement des biens immobiliers ou fonciers sur la base de l'optimisation de l'énergie solaire, en particulier dans les solutions d'autoconsommation.

Nous assistons les entreprises, communes, collectivités, entreprises, coopératives, exploitants agricoles et tous propriétaires. Chaque projet est étudié, mis au point, puis mis en concurrence par appels d'offres auprès des meilleurs professionnels européens des équipements photovoltaïques. Garanties exceptionnelles.

Nous sommes totalement indépendants ; notre rémunération est assurée aux résultats par les entreprises sélectionnées par les maîtres d'ouvrage. La REGION PACA et l'Association INITIATIVES PAYS D'AIX approuvent notre démarche vertueuse, rigoureuse et profitable à tous les décideurs privés ou publics.

POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES: mbouvier@excelnergy.com ou 06 81 22 15 46

Avec l'aimable soutien







CABINET DE CONSEILS ET COURTAGE EN CONSTRUCTIONS ET SOLUTIONS SOLAIRES TOTALEMENT INDÉPENDANT DE TOUT FABRICANT OU OPÉRATEUR-INSTALLATEUR.

AU SERVICES DES ENTREPRISES, AGRICULTEURS, COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS

Les Courtiers et Experts d'EXELNERGY-PARTNER s'engagent pour la réussite du plan de relance portant sur l'énergie solaire







Siège social : 38, avenue de l'Europe 13100 AIX EN PROVENCE **06 81 22 15 46 | 06 07 90 96 49**

contact@excelnergy.com www.excelnergy-partner.com RCS 814 725 032 AIX EN PROVENCE



Se désinscrire

S'inscrire à notre newsletter